

Cette affectation des agents n'est que l'une des façons par lesquelles j'essaie de réduire au minimum la charge de travail des ministères concernés. Pour éviter le chevauchement des activités, nous nous attachons d'abord à recueillir pour l'examen autant de données que possible des organismes centraux comme ceux du vérificateur général, la Direction des programmes du Secrétariat du Conseil du Trésor et mes propres directions de l'administration financière et de l'évaluation de l'efficience.

Lorsque les données auront été recueillies des organismes centraux, elles seront vérifiées avec le personnel des ministères. Les données manquantes seront recueillies par le personnel de la RPCG en collaboration étroite avec celui des ministères. Encore une fois, les agents du BCG y participeront continuellement afin de réduire au minimum la charge de travail du personnel des ministères.

Les données de l'examen serviront d'élément de base à une évaluation préliminaire. On formulera alors des recommandations préliminaires concernant les priorités et les solutions possibles. Les personnel des ministères pourra prendre connaissance des évaluations et des recommandations ainsi que des documents justificatifs à n'importe quel moment.

Après la fin de cette étape, je rencontrerai personnellement le sous-ministre du ministère en question et le personnel qu'il aura désigné. Cette rencontre aura pour but d'étudier les conclusions importantes de l'examen, de résoudre les désaccords existants ou de résumer les divergences de vues éventuelles au sujet des évaluations et des priorités des mesures recommandées.

L'étape suivante consistera pour les ministères et le BCG à établir des plans décrivant la façon dont les changements convenus devront être mis en oeuvre et dans quel délai. Enfin, en se fondant sur ces plans acceptés par les ministères, les agents du BCG établiront un plan d'action et de priorités à l'échelle du gouvernement. Ce plan ne sera mis en oeuvre qu'une fois que les ministres du Conseil du Trésor l'auront étudié et accepté.